

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 28

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIELLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSEE :

Mme JANISSET

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_043

Commission :
Développement
Economique

**Objet : Construction
d'un immobilier
locatif à Aurec sur
Loire : Avenants aux
marchés de travaux**

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver les avenants à passer au marché de création d'un immobilier locatif sur une ancienne friche industrielle AUREC-SUR-LOIRE, dont le détail est repris dans le tableau ci-joint et dont, l'enveloppe budgétaire globale est diminuée de 2,42 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve les avenants aux marchés de travaux
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits avenants

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

La Secrétaire de séance

Julie TARERAT



Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_043-DE
Reçu le 05/03/2026